

L'Annuaire de Haute - Corse



Association Nationale de Retraités - Groupe de Haute-Corse

17 Avenue Jean Zuccarelli, 20295 BASTIA CEDEX 9

Téléphone : 04 95 34 20 33 les vendredis matin

mail: anr2b@orange.fr

site internet : <https://anr2b.anr-corse.com>



Association reconnue d'intérêt général au service des Retraités en Haute Corse

Bulletin 126 – mars 2025

COTISATIONS 2025

URGENT

Certains d'entre vous n'ont pas encore réglé leur cotisation pour 2025. Dès la réception de ce bulletin, vous pouvez régler votre cotisation par chèque ou en espèces à l'adresse citée en en-tête, ou encore par virement (nous demander notre numéro de compte).

Pour ceux qui ont opté pour le prélèvement, nous les remercions de leur fidélité et de leur confiance.

montant des cotisations : Avec la revue : individuel **32€** couple **46€**.

Sans la revue: individuel **23€** couple **37€**

EDITO

L'assemblée annuelle des membres d'une association est un moment fort, crucial pour son bon fonctionnement ; c'est aussi le moment privilégié où chaque adhérent peut donner son avis, exprimer ses attentes, proposer des modifications de fonctionnement ou des actions nouvelles à mettre en œuvre. L'éparpillement de notre territoire ne nous a pas permis de vous rencontrer aussi souvent que souhaité ; heureusement la distribution des boîtes de chocolats de Noël (60 cette année) nous a donné l'occasion de rendre visite à nos plus anciens.

Nous devons assurer la pérennité de notre association pour resserrer les liens qui nous ont réunis. Nous devons nous ouvrir sur ce monde en pleine mutation relationnelle, être des acteurs de la vie sociale, si difficile quand on est isolé. Plus que jamais assurer notre mission de défense des retraités face aux attaques toujours réelles d'un système qui ne protégerait plus suffisamment ses anciens.

Nous devons faire connaître notre association pour nous renforcer. Pour ces objectifs nous avons besoin de moyens financiers, vos cotisations sont indispensables et pour ceux qui en ont les moyens, des dons seraient les bienvenus. De part notre statut d'association reconnue d'intérêt général, les cotisations et dons peuvent être déclarés sur les déclarations de revenus avec réduction d'impôts de 66% .

En tant que président du groupe, je souhaite qu'un **maximum d'entre vous** puisse participer à cette assemblée, physiquement ou en donnant mandat à un ami.

L'adage dit que l'union fait la force, soyons forts ! Insème seremu piu forte !

Alain RENAULT



JEUDI 3 AVRIL 2025 dès 9h

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DU GROUPE DE HAUTE-CORSE

Avec la participation de
François-Xavier LEHMANN Président national de l'ANR

Hôtel-Restaurant Accendi Pipa à CAMPITELLO (RT 20)

Accueil à 9h

A 12h30 repas convivial

Pensions de retraite : le calendrier des paiements en 2025

Ancien salarié, fonctionnaire, travailleur agricole... Vous voulez savoir quand sera versée votre pension de retraite en 2025 ? Retrouvez sur le site « Service Public.fr » le calendrier des paiements des principales caisses de retraite. La pension est versée en fin de mois ou en début de mois pour le mois précédent selon les caisses. Lorsque son montant est faible, le paiement peut avoir lieu annuellement ou en une seule fois sous la forme d'un capital.

Les calendriers publiés sur le site « Service-Public.fr » concernent l'Assurance Retraite (CNAV), le régime Agirc-Arrco, le régime de retraite des fonctionnaires de l'État, celui des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), celui des travailleurs agricoles (MSA) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Alsace-Moselle (Carsat).

À savoir : Le délai effectif de virement sur votre compte bancaire dépend de votre établissement financier.

Assurance maladie : bien comprendre vos remboursements

Vous êtes perdu pour comprendre vos remboursements en matière de santé ? Vous trouvez que vous êtes moins pris en charge par l'Assurance maladie ? Entre les franchises médicales et les participations forfaitaires, il est parfois difficile de s'y retrouver.

Comment ça marche ? Pour consulter en ligne ce que vous avez déjà payé et/ou ce qui doit l'être, rendez-vous sur votre compte Ameli : dans la rubrique « Mes paiements », vous pouvez voir les participations déjà prélevées sur vos paiements, dans la rubrique « Participations forfaitaires et franchises » : vous pouvez avoir une vue d'ensemble sur tous les prélèvements effectués sur l'année en cours, participations forfaitaires et franchises, en fonction des actes que vous avez effectués.

Publié le 05 février 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Livret A et LEP : baisse des taux de rémunération à compter du 1er février 2025

À compter du 1er février 2025 :

- Le taux d'intérêt annuel du livret A est fixé à 2,4 %

(contre 3 % entre le 1er février 2023 et le 31 janvier 2025) ;

- Le taux d'intérêt annuel du livret d'épargne populaire (LEP) est fixé à 3,5 % (contre 4 % entre

le 1er août 2024 et le 31 janvier 2025).

Publié le 16 janvier 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025

Que contient le projet de budget de la sécurité sociale qui prévoit en 2025 un déficit social dépassant 22 milliards d'euros ?

Le 3 février 2025 à l'Assemblée nationale, la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles a détaillé les modifications qui y seront apportées :

- Le déficit de la sécurité sociale sera supérieur à 22 milliards d'euros (Md€) en 2025- contre 16 Md€ dans le texte initial et après 18,2 Md€ en 2024. Avec la censure du gouvernement de Michel Barnier en décembre 2024, des mesures ont été abandonnées comme la revalorisation différenciée des pensions de retraite de base. Toutes les pensions ont été finalement augmentées de 2,2% au 1er janvier 2025, à hauteur de l'inflation
- L'objectif national de dépenses d'Assurance maladie (Ondam) connaîtra en 2025 une hausse de 3,4% (9 Md€ de plus qu'en 2024). L'Ondam hospitalier augmentera de 3,8%, en hausse par rapport à ce qui était prévu à l'automne 2024
- Le fonds d'urgence de 100 millions d'euros pour les Ehpad introduit par les sénateurs sera triplé.

Comment choisir un fournisseur d'électricité ou de gaz ou en changer ?

Vous pouvez changer de fournisseur d'électricité et/ou de gaz autant de fois que vous le souhaitez. Vous pouvez également revenir chez votre ancien fournisseur. Il n'y a pas de durée minimale d'engagement.

Qui peut m'aider ? Énergie-Info : Service d'information pour les consommateurs d'électricité et de gaz naturel.

Par téléphone 0800 11 22 12

PENSEZ A CONSULTER RÉGULIÈREMENT NOTRE SITE INTERNET.

<https://anr2b.anr-corse.com>

L'ANR : UNE VOIX POUR LA DÉFENSE DES RETRAITÉS

Pouvoir d'achat, régimes de retraite, accès à la santé, accompagnement de la perte d'autonomie, des sujets qui intéressent au premier chef 17 millions de retraités, à qui pourtant l'on donne peu la parole.

Le quart de la population française voit au quotidien ses droits menacés : une réforme du système de retraite dont le contenu inquiète, un pouvoir d'achat qui s'érode régulièrement et ce n'est pas le 1,1% d'augmentation au 1er janvier 2022, ni les 2,2% au 1er janvier 2025, qui va améliorer la situation due à une inflation record ; la désertification médicale, la multiplication des dépassements d'honoraires rendent de plus en plus difficile l'accès aux soins aussi bien sur le plan géographique que financier ; quant à un accompagnement digne lors de la perte d'autonomie, seuls pour l'instant ne sont élaborés que des rapports... sans lendemain.

C'est pour répondre à ces légitimes attentes, que se bat l'ANR, seule ou de plus en plus souvent avec nos partenaires qu'ils viennent du monde de la Fonction publique (le Pôle des retraités de la Fonction publique) ou du privé, plus particulièrement la Confédération Française des Retraités dont nous sommes membres fondateurs. Nous représentons ensemble plus de 1,5 millions d'adhérents et nous nous efforçons de peser dans les décisions gouvernementales ou parlementaires, même si les institutions ne nous consultent que rarement.

Alors, amis retraités, n'hésitez pas à nous soutenir en faisant connaître notre association autour de vous, partout sur le territoire nos groupes mettent tout en œuvre pour le « bien vieillir » de leurs ad-



Le 2 janvier 2025, nous avons eu le plaisir de souhaiter un très bon centième anniversaire à notre doyenne Marie-Catherine GERONIMI (retraîtée de la Poste à Calacuccia) . Nous lui souhaitons de rester avec nous encore de nombreuses années.

VERBATIM (extraits de l'édito de FX Lehmann)

« La motion de défense des retraités de l'ANR, réactualisée chaque année et votée en assemblée générale, fait le point de nos revendications dans tous les domaines... Ces revendications se heurtent aux réalités démographiques et économiques de notre pays. Une remise en cause des principes économiques, budgétaires et sociaux, souvent obsolètes, qui gouvernent notre pays, s'avère de plus en plus nécessaire. **L'avis expérimenté des retraités pour y remédier doit être recueilli et entendu.** »

« La retraite n'est pas la récompense d'une vie de travail, ce que serait un système de capitalisation, mais le résultat du partage consenti de la richesse produite dans la nation entre les actifs, les jeunes en formation, les retraités, les services publics et régaliens de l'état. »

Pensées pour ceux qui nous ont quittés depuis notre assemblée 2024

Madame Louise PELLICOT de Bastia
Madame Simone ANTONETTI de Corte
Madame Marie FRATACCI de Bastia



SE PROTÉGER



3

mois

de cotisation **REMBOURSÉE**
(Pour tout nouveau contrat)

votre correspondante locale : Marie Thérèse PERINI tel : 06 81 94 19 42

Une autre mutuelle pour les adhérents de l'ANR-CFR.
MUTUALIA

Correspondant : **Benoît ARANDA 06 43 84 12 23**
Site: www.mutualia.fr

SE RETROUVER

Assemblée départementale du 3 avril 2025 à 9h



CONVOCAATION

Les membres du comité de Haute-Corse ont le plaisir de vous inviter à l'assemblée Départementale 2025.

Ordre du jour

9h30 Accueil et mot de bienvenue par André SUSINI.
Rapport moral du Président du groupe : Alain RENAUT.
Rapports d'Activité 2024 : André SUSINI.
Rapport financier 2024 : Danièle PIOVESANA.
Rapport du contrôleur aux comptes et vote.
Intervention de l'ambassadrice de l'Amicale Vie : Marie-Thérèse PERINI.
Intervention du délégué régional : Daniel HERNANDEZ.
Votes sur les rapports.
Appel à candidature au Comité et vote.
Intervention du délégué national : François-Xavier LEHMANN
Echanges avec les participants.
12h30 APERITIF (*offert par le bureau*)
REPAS



✂-----✂

Participation à l'assemblée : adhérents à l'ANR : **25 €** extérieurs à l'ANR : **30 €**

INSCRIPTION A RETOURNER dès réception (**avant le 28 mars**) avec votre chèque à notre adresse à Bastia ou par téléphone au n° : 06 86 37 73 45 ou 06 82 05 88 71.

NOM : Prénom :

Nombre de convives :

Choix du plat principal : civet de sanglier émincé de volaille sauce forestière

Ne peux pas participer à l'assemblée, mais donne pouvoir à
pour me représenter.

IMPORTANT : Les adhérents désireux de participer au comité sont priés de se faire connaître, soit sur le coupon détachable, soit le jour de l'Assemblée.

Désire participer au fonctionnement de l'association : OUI NON

Se retrouver, s'informer, se défendre, s'entraider, se protéger. ANR2b Bulletin 126 page 4